

Le petit journal de Faremoutiers

Les fêtes de fin d'année approchent ! Pour clôturer 2017 en beauté, je vous présente un récapitulatif des événements passés, mais aussi à venir.

Pour devancer l'esprit de Noël et gamir votre sapin, j'espère que vous avez apprécié notre 3^{ème} édition du marché de Noël où les exposants étaient cette année encore plus nombreux.

Comme je vous l'avais annoncé, 50 dictionnaires ont été offerts à 2 classes de notre école élémentaire. La toiture du stand de tir a été réparée et quelques améliorations intérieures y ont vu le jour. L'acquisition de terrains au hameau des Bordes permettra de compléter notre défense incendie et celle d'une autre parcelle à l'arrière des anciens bâtiments techniques de la commune afin d'y réaliser différentes manifestations.



L'inauguration de la maison de Santé a eu lieu le 13 octobre dernier en présence de nombreux élus et de nos praticiens de santé. L'arrivée du pédiatre, le Dr DERES, permet désormais d'apporter des soins aux plus jeunes d'entre nous.

Un **panneau lumineux double face** a été installé au croisement des rues Ste Fare et de l'Obélisque au hameau des Bordes. Cette installation a été cofinancée avec la commune de St Augustin.

Comme vous l'avez peut-être constaté, l'extension du **parking de la ruelle du chemin de fer** a débuté. Une quinzaine de nouvelles places contribuera à un meilleur confort des riverains.

En 2018, de nombreux projets devraient voir le jour :

- ✓ **L'aménagement de la voirie rue de la Croix St Pierre**
- ✓ **L'étude de la réalisation de trottoirs rue de l'Obélisque au hameau des Bordes**
- ✓ **La liaison du centre-bourg au hameau des Bordes grâce à une voie douce**
- ✓ **La relance du projet d'installation de la vidéo protection**
- ✓ **L'aménagement d'un nouveau commerce place du marché**

Ces projets sont en attente de subventions. Vous le savez, les idées et les besoins ne manquent pas, seul l'argent nous fait défaut. Des devis vont être validés pour la modification des sens de circulation dans la zone d'activités suite à l'ouverture du nouvel Intermarché et également pour la mise en sens unique et l'aménagement de la rue des Jonquilles.

Deux études sont en cours: la première pour la réalisation **d'une gare routière** aux abords du collège conjointement avec les communes de Pommeuse, Guérard et la Celle sur Morin, la seconde concernant **l'aménagement de la rue des Ormes et celle des Moutiers**. Cette dernière sera présentée aux riverains concernés au cours du 1^{er} trimestre prochain.

Depuis plus d'un an, les Communautés de Communes du Pays de Coulommiers et du Pays Fertois travaillent ensemble à un projet de fusion. La fusion sera effective au 1^{er} janvier 2018 et donnera naissance à une Communauté d'Agglomération rassemblant 43 communes et 75 000 habitants. Ce sera la **Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie**.

Je terminerai cet éditorial en vous rappelant que l'année 2018 marquera le centenaire de l'armistice de la guerre 1914 – 1918 ! A cette occasion, Faremoutiers vous proposera de nombreuses manifestations dont une reconstitution de tranchée pour montrer aux jeunes les conditions de vie de leurs aînés, une soirée cinéma et des excursions en car vers des sites historiques de batailles où nos Faremontais sont allés se battre. Le planning vous sera communiqué via le site Internet de la Mairie et Facebook. En attendant, vous pouvez retrouver une série de 4 feuillets de « cahiers de la guerre » à l'intérieur de ce numéro ainsi que dans les 3 prochaines éditions.

Je vous souhaite à toutes et tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

Nicolas Caux
Maire de Faremoutiers



A venir !



Les vœux du Maire

La cérémonie des vœux aura lieu à la salle socioculturelle le mardi 9 janvier à 19 heures.

Julie Pietri en concert à Faremoutiers!

35 ans de carrière
13 millions d'albums vendus
1 disque de platine et 6 disques d'or
Qui ne connaît pas son légendaire « Eve lève-toi » ?
Elue égérie des années 80, Julie Pietri a marqué cette décennie avec ce tube et ses yeux bleus perçants. A Faremoutiers, elle fera le show le 3 février à 20h30 à la salle socioculturelle.
Entrée 15 €/personne. Places limitées.
Renseignements et réservation au 0671104187.



Animations centenaire



Ça s'est passé !

Inauguration de la Maison de Santé

Le 13 septembre avait lieu l'inauguration officielle de notre maison de Santé en présence de Gérard Péhaud (sous-préfet de Meaux), Claudine Thomas (sénatrice), Daisy Luczak et Laurence Picard (vice-présidentes du département), de nombreux élus et de nos praticiens de Santé. Merci à tous pour votre présence et nous souhaitons longue vie à cet établissement qui a pour but de garantir une médecine de qualité et de proximité pour tous.



L'arrivée de notre pédiatre



Le nouveau cabinet de notre pédiatre, le Docteur Deres accueille ses premiers petits patients depuis le 30 octobre. Nous vous rappelons que vous pouvez prendre rdv pour le consulter au 09.70.75.05.40.

Commémoration du 11 novembre



Le samedi 11 novembre avaient lieu la commémoration de l'armistice de la Grande guerre et la remise des médailles du travail. La première cérémonie a permis de rappeler que le centenaire de cet armistice aura lieu l'année prochaine et que la commune de Faremoutiers organisera plusieurs manifestations au cours de l'année 2018. Les enfants du collège Louise Michel nous ont fait l'honneur de venir chanter la Marseillaise pour cette occasion. La seconde cérémonie mettait à l'honneur 4 femmes et 4 hommes qui sont en fonction depuis 20, 30, 35 ou 40 ans: Félicitations pour leur travail !

Marché de Noël 2017

Malgré le froid, vous étiez nombreux à visiter notre 3ème marché de Noël. Animations, exposants, loterie, structure gonflable, stand des petits, vin chaud à la buvette ainsi que la très belle " maison " du Père Noël et ses photos. Cet événement n'existerait pas sans la participation de nos bénévoles disponibles pour le plaisir des grands et des petits. Rendez vous en 2018 pour la quatrième édition de notre marché de Noël et ses nouvelles surprises.



Soirée Années 80

Quelle ambiance ce 25 novembre à la soirée festive « Années 80 ». Le souhait des animateurs a été exhaussé en voyant autant de personnes déguisées venir revivre la magie de ces joyeuses années et danser sur d'incontournables succès. Blind test, chorégraphies de Just dance, le tout rythmé par le tempo des synthétiseurs, tout était réuni pour que cette fête soit un succès à réitérer le 3 février prochain après le concert de Julie Pietri...





Fermeture du CCAS
le jeudi 21 décembre au soir.
Réouverture le 8 janvier au matin.
Si urgence contacter la MDS
Maison des Solidarités de
Coulommiers Tel : 01 64 75 58 00.

Vivre à Faremoutiers

Le CCAS

L'année 2017 se termine.

Outre les nombreuses démarches sociales réalisées en Mairie, Mr le Maire, Président du CCAS, et les membres de la commission, ont mis en place des actions pour nos séniors et nos jeunes durant la période estivale. Face à la dématérialisation des organismes, à la rareté des conseillers, les demandes se sont multipliées car beaucoup de nos administrés sont en difficultés face au « monde numérique ». Afin de vous soutenir, la Mairie de Faremoutiers a sollicité l'Association AIDEALE qui stationne chaque mois sur la place des Fêtes et vous permet d'accéder à Internet ainsi qu'aux organismes tels que la CAF, CNAV, Pôle emploi, etc... Le CCAS peut également vous assister, mais n'attendez pas que votre situation devienne particulièrement critique, contactez votre Mairie.



CADAL



Organisme crée et financé par le Conseil Départemental de Seine et Marne, la Caisse Départementale d'Aide au Logement permet aux familles, sous certaines conditions, d'obtenir un prêt pour accession à la propriété ou travaux de la résidence principale.
Pour tout renseignement, merci de contacter la Mairie de Faremoutiers
01 64 04 20 04

Faremoutiers : du rêve à la réalité ?

Notre village semble devenir de plus en plus sale. De nombreux détritres jonchent nos rues malgré le passage des équipes. Mr le Maire et ses adjoints réfléchissent à une campagne de propreté pour notre commune pour :

- ✓ sensibiliser les administrés
- ✓ renforcer les équipes sur le terrain
- ✓ prévoir des journées dédiées au ramassage
- ✓ organiser un Concours du plus beau quartier



Nous comptons sur vos idées, votre sens civique, votre implication pour que notre village redevienne coquet et agréable à vivre.

Arrêté municipal feuilles mortes :

L'automne est arrivé avec ses belles couleurs, mais les feuilles mortes également. Pour éviter tout risque de chute ou de désagrément, un arrêté municipal a été pris afin de vous informer que chaque riverain est responsable de l'entretien du trottoir devant son habitation. Nous espérons pouvoir compter sur votre compréhension et votre soutien.

Communauté de communes :

Monsieur Jean-Jacques VINCENT a été nommé responsable technique de la communauté de communes. Agé de 50 ans et également Président du Comité des Fêtes des Parrichets à Mouroux, il a déjà travaillé à Faremoutiers de 1999 à 2001. Nous lui souhaitons bienvenue et réussite dans ses nouvelles fonctions.



Vivre à Faremoutiers

Fleurissement

Le fleurissement d'hiver est en place sur Faremoutiers. Pour 2018, la municipalité a décidé de mettre en valeur les couleurs Bleu, Blanc et Rouge pour le fleurissement de la commune afin de commémorer le centenaire de la fin de la guerre de 1914 - 1918. Nous vous engageons à en faire autant afin que toute la commune accompagne cet évènement du Souvenir. Merci par avance pour nos soldats.



Urbanisme

Rappel sur le devoir d'affichage : Le code de l'urbanisme prévoit l'obligation pour tout bénéficiaire d'une autorisation d'urbanisme, de procéder à son affichage sur le terrain de manière visible, ce dès sa notification (article R.424-15). L'affichage concerne les permis de construire mais également les permis de démolir ou d'aménager, ainsi que les déclarations préalables de travaux. Cet affichage protège tout autant le bénéficiaire du permis puisque l'article R.600-1 oblige les requérants à l'avertir de l'introduction d'un recours dans un délai maximum de 15 jours, sous peine d'irrecevabilité du recours. Le panneau d'affichage doit rester en place toute la durée du chantier, mais l'enjeu est surtout pour le bénéficiaire que le permis soit affiché sans interruption au minimum durant 2 mois, de manière visible et lisible depuis le terrain. C'est au bénéficiaire du permis que reviendra de démontrer la durée de l'affichage s'il veut faire valoir qu'un recours présenté par un tiers est tardif.

Zoom sur...



Commémoration Armistice 1918

Faremoutiers a décidé d'honorer la mémoire des soldats qui se sont battus pendant la guerre 1914 - 1918, qui habitaient la commune. La commission culture / patrimoine travaille depuis plusieurs mois sur les occasions qui seront offertes en 2018 pour se souvenir de cette époque et faire en sorte d'honorer les Faremontais qui se sont battus pour notre liberté. En mars, nous aurons une reconstitution de tranchée, à l'attention principalement des jeunes, afin qu'ils puissent se projeter dans une réalité virtuelle de ces boyaux de la mort, l'objectif étant de leur montrer les atrocités de la guerre. En mars également, Madame THIBERT présentera un travail réalisé par des élèves du collège sur la vie à Faremoutiers en 1914 et 1918. Puis en mai, nous aurons une conférence de Madame AUBERTIN, qui exposera son travail effectué sur la généalogie des soldats Faremontais morts pour la France. Nous précisons les dates de ces manifestations sur le site et les réseaux sociaux de la mairie, sur les panneaux lumineux et bien entendu sur les prochains bulletins municipaux « A-Venir. ». Nous invitons toute la population à se souvenir de ces massacres et sacrifices de la guerre durant cette année 2018. Merci pour la mémoire de nos soldats.

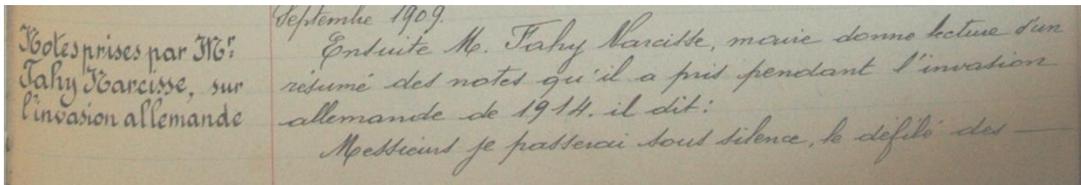
Ferme de la Villeneuve:

Frédéric Coibion est heureux de vous accueillir dans son magasin de légumes de saison le mercredi et le samedi de 14h00 à 19h00.

LES CAHIERS DE LA GUERRE 1914 – 1918

RECIT DE L'INVASION ALLEMANDE d'après M. FAHY Narcisse (Maire de Faremoutiers en 1914)

Lors du Conseil Municipal du 22 novembre 1919, M. FAHY lit les notes qu'il a prises lors de l'invasion allemande en 1914 :



Messieurs, je passerai sous silence le défilé des émigrants qui pendant plus d'une semaine passèrent avec des voitures chargées de toutes espèces de choses, literie surtout, suivis de bestiaux ; les visages des gens empreints de tristesse faisaient peine à voir.

Le 4 septembre, l'armée anglaise est en pleine retraite, le soir vers 5 heures, je cause avec le commandant de la prévôté qui me donne le conseil de faire partir les hommes jeunes, les femmes, les enfants, car demain les allemands seront ici.

Beaucoup de préparatifs étaient faits, le départ des habitants a lieu dans la soirée et dans la nuit, je vois toujours les grandes voitures de Monsieur Solenne chargées de la literie, des nombreuses familles émigrantes, dessus une nichée d'enfants ; les mères suivent à pied, défilé lamentable qui prit la direction de Nangis.

Beaucoup passaient la Seine, s'arrêtant dans l'Yonne, d'autres ne purent aller plus loin que Touquin, Vaudoy et se trouvent dans les combats.

Le 5 au matin, les derniers soldats anglais passent, après c'est un silence de mort qui règne sur la ville. Je me rends à la Mairie vers les 10 heures, j'ouvre la porte à deux battants et j'attends, je cause avec l'abbé Fourment ; je reviens après déjeuner et nous deux, Monsieur le Curé nous causons. Les heures me parurent longues ; enfin on entend des chevaux route de la Garenne et un peloton de cavaliers Prussiens défile au pas devant nous qui étions sur la place de la Mairie ; il était exactement 3 heures 9 minutes ; l'officier avait revolver au poing, il détourna la tête pour nous regarder.

Les fantassins suivant derrière eux en chantant défilèrent devant nous, puis l'état major en automobiles tourna rue Da Costa pour aller au Château. Monsieur le Curé ayant les clefs courut ouvrir les portes. J'étais donc seul sur la place de la Mairie, quelques instants après, un officier du 58^{ème} Régiment d'artillerie de campagne vint me trouver me demandant du pain, je dû le conduire chez Monsieur Vacher boulanger, qui heureusement était resté et qui fit du pain toute la nuit avec deux soldats. Le trésorier du 53^{ème} Régiment d'artillerie prit livraison de 250 pains de 1 kilo 1/2.

Je retourne à la Mairie et trouve un autre officier (un butor celui-là) qui voulait deux vaches, tout de suite "ou moi fusille toi", je finis par lui en trouver deux, il me fit un bon de 800 marcks. C'était l'officier d'approvisionnement du 149^{ème} Régiment d'Infanterie.

Vers les 5 heures, un troisième officier (il était correct) vint me trouver chez moi, il me dit en assez bon français "Monsieur le Maire je regrette la mission que j'ai à remplir auprès de vous, vous êtes comme otage ce soir avec Monsieur le Curé et un grand personnage" là il cherchait, je lui dis Conseiller Municipal "Oui" dit-il je lui dis "Pourquoi me prenez-vous en otage ?" "Parce que comme à Louvain, comme à Senlis on a tiré sur nos soldats, vous responsable". Monsieur Dubois Oscar, Conseiller Municipal, accepta d'être le troisième otage.

Ensuite, j'allai fermer les portes de la Mairie, j'y trouvais quatre soldats qui commençaient à dévaliser le logement de l'instituteur leur montrant mes clés d'une façon énergique, je leur fis signe, ils partirent immédiatement. Ils avaient fracturé le tronc de la Caisse des écoles.

Un piquet de soldats nous garda la nuit.

On entendit les volets craquer, les vitres brisées, les pillages des maisons désertées se fit dans la nuit.

Au petit jour un grand remue-ménage se fit : leur retraite commençait.

Le 6 vers dix heures du matin, il n'en restait plus qu'un seul dans la ville ; vers deux heures un cavalier allemand arrivant sur la place du Marché est blessé mortellement d'un coup de fusil par un cycliste anglais, sous nos yeux, on le soigna, en craignant un retour des ennemis.

Vers huit heures du soir, une patrouille anglaise s'arrête au café du Progrès, où Monsieur Blaise et Monsieur Geay, veillaient l'allemand ; le chef de la patrouille demande à Monsieur Geay de le conduire sur la route de Pommeuse et au passage à niveau, ils tombèrent dans une embuscade.

Le lendemain matin, les passants nous rapportèrent Monsieur Geay dont le corps était traversé par une balle.

Les anglais revinrent au café avec trois de leurs morts, l'allemand venant de mourir et les déposèrent tous dans la courette, ils installèrent leurs blessés dans le café ; dans la nuit, fusillades avenue de la gare et dans la vallée du Morin.

Le lundi, les troupes anglaises arrivent, toute la cavalerie campe au sud de la ville.

Je fus bien secondé par les trois Conseillers Municipaux qui n'avaient pas émigré Messieurs Dubois, Garot et Fahy Alfred, il fallut loger beaucoup d'officiers ; trouver des cantonnements aux soldats ; nous logions les Ecossais, je les ai mis à l'Ecole des filles.

L'après-midi, les anglais après m'avoir demandé des linceuls, allèrent enterrer dans un clos de Monsieur Bailly route d'Hautefeuille, leurs trois soldats et l'allemand dont la même fosse un peu plus tard, ils conduisaient Monsieur Geay dans leur ambulance à Coulommiers où il mourut.

Le mardi départ des troupes anglaises, direction de la Marne, beaucoup d'autres arrivent sur la place, un officier Français interprète sur demande une grande salle, je lui fait voir la Mairie, le Château : finalement il s'installe à la Poste et à côté, c'était l'Etat Major de l'armée anglaise, le Général y fit une conférence à ses officiers.



Vers une heure, je remontais de la Mairie avec Fahy Alfred nous rencontrons tous les officiers anglais, celui dont la caquette était la plus dorée vint à moi me serrant la main, il me dit "Monsieur le Maire, merci. Avons pas vu beaucoup de Monsieur le Maire. Compliments" me serrant la main une seconde fois, il me salua.

C'était le Général French qui avait couché à Hautefeuille et arrivait vers deux heures à Coulommiers. Une rude besogne aussi, il fallut faire enterrer les 19 chevaux qui étaient morts sur la commune. Dans tous ces passages de troupes, nous n'avons que des soldats de l'armée anglaise. Je fis faire le recensement des habitants, il en restait 134, 46 hommes, 67 femmes et 21 enfants.

Source : Registre des délibérations du Conseil du 22 novembre 1919 – Archives Municipales.
Plaque commémorative – Marie de Faremoutiers



Collection privée

Portrait de : Narcisse FAHY (1849 – 1935) - Maire de Faremoutiers de 1912 à 1919

Eugène FAHY, dit Narcisse, est né à Faremoutiers le 27 juin 1849. Descendant d'une des plus anciennes familles du village, il habitait rue des Moutiers.

Exerçant la profession de jardinier, il a été élu Conseiller Municipal le 4 mai 1884, le maire à l'époque étant Monsieur Pierre QUALITE.

Le 3 mai 1908, Narcisse FAHY, devient l'adjoint du Maire Philéas BRIDOU et le 5 mai 1912, il est élu Maire de Faremoutiers, poste qu'il occupera jusqu'au 30 novembre 1919.

Monsieur GIBERT René lui succède, mais Narcisse FAHY demeurera conseiller municipal jusqu'en 1935, exerçant ainsi un mandat municipal de cinquante et une années successives au service de ses con-citoyens.

Pendant toute la durée de la guerre de 1914-1918, Narcisse FAHY a assumé la lourde tâche de Maire avec toutes les difficultés liées à cette période : circulation, ravitaillement, hébergement des troupes et des populations réfugiées, mobilisation de la plupart des conseillers municipaux...

Homme modeste, très estimé par tous les Faremontais, Narcisse FAHY est décédé le 23 décembre 1935. Inhumé dans le cimetière de Faremoutiers, sa sépulture porte l'inscription : "*conseiller municipal pendant 51 ans, il était Maire en 1914*". La Municipalité de l'époque lui a rendu hommage en faisant graver dans le marbre : "*A son ancien maire, otage en 1914*".

Source : "*Au fil du temps – recueil des notes historiques*" de J. RAGUET.

Contexte en 1914 : Assassinat de l'héritier de l'empire Autriche-Hongrie, le Duc François Ferdinand le 28 juin 1914 par un anarchiste Serbe. Déclaration de la guerre le 1^{er} août 1914 et la mobilisation générale est proclamée.

Les Morts pour la France de l'année 1914

CHRETIEN GEORGES NICOLAS

Né le 19 mai 1885 à Paris (7^{ème}) (75). Fils d'Auguste CHRETIEN et de Marie Barbe SIMON.
Décédé le 31 août 1914 à Thugny (08), tué à l'ennemi.
Intégré dans le 114^{ème} Régiment d'Infanterie, Lieutenant.

GEAY CHARLES HENRI THEOBALD

Né le 27 Avril 1869 aux Sables d'Olonne (85). Fils d'Emile Théobald GEAY et d'Yzeline Eugénie NOVEL.
Décédé le 8 septembre 1914 à Coulommiers (77), des suites de ses blessures de guerre.
Intégré dans le 31^{ème} Régiment d'Infanterie, Caporal.

MUZARD HENRI

Né le 7 décembre 1865 à Bordeaux ? (33). Fils de Antoine Léard MUZARD et d'Eugénie ABT.
Décédé le 9 septembre 1914 à Maurepas (51), tué à la bataille de Maurupt (51).
Intégré dans le 72^{ème} Régiment d'Infanterie, Chef de Bataillon.

POCHET PIERRE ALBERT

Né le 25 décembre 1883 à Faremoutiers (77). Fils de Jules Léon Pochet et de Marie Caroline CHAPELAIN.
Décédé le 30 septembre 1914 à Lérrouville (55), tué à l'ennemi..
Intégré dans le 346^{ème} Régiment d'Infanterie.

JOGAND MARIUS

Né le 13 septembre 1887 à Coulommiers (77). Fils de Charles Jules JOGAND et de Pauline Virginie CHAUMEL.
Décédé le 7 octobre 1914 à Beuvraignes (80, des suites de ses blessures.
Intégré dans le 294^{ème} Régiment d'Infanterie, soldat de 2^{ème} classe.

COUESNON PAUL ALEXANDRE

Né le 16 décembre 1884 à Aulnoy (77). Fils d'Alexandre Honoré COUESNON et d'Elise Alandrine PAROT.
Décédé le 30 octobre 1914 à Vailly-sur-Aisne (02), tué à l'ennemi.
Intégré dans le 306^{ème} Régiment d'Infanterie, soldat.

PACHOT LUCIEN MAURICE EMILE

Né le 17 juillet 1885 à Les Essarts-lès-Sézanne (51). Fils d'Alphonse Edouard PACHOT et de Luce Alexandrine VIGNOT.
Décédé le 30 octobre 1914 à Vailly-sur-Aisne (02), à l'hôpital (62), tué à l'ennemi.
Intégré dans le 306^{ème} Régiment d'Infanterie, soldat de 2^{ème} classe.

DENEST FRANCOIS DESIRE

Né le 19 juillet 1888 à La Celle-sur-Morin (77). Fils de François Victor DENEST et d'Eugénie Rose OLANIER.
Décédé le 16 novembre 1914, à la côte 84 devant la Targitte (62), tué à l'ennemi
Intégré dans le 52^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpains, clairon.

CHARPENTIER AIME DESIRE

Né le 7 décembre 1890 à Saint-Augustin (77). Fils d'Armand Félix CHARPENTIER et de Julie Léontine PLAISANT.
Décédé le 23 décembre 1916 à Peperinghe (Belgique), des suites de ses blessures de guerre.
Intégré dans le 94^{ème} Régiment d'Infanterie, Soldat de 2^{ème} classe.

DAILLOUX PAUL FRANCOIS(1)

Né le 28 janvier 1884 à Lignères (18). Fils de Jacques DAILLOUX et de Marie Mousselas FERRIER.
Décédé le 23 décembre 1914 à la Bassée (55), tué à l'ennemi.
Intégré dans le 295^{ème} Régiment d'Infanterie, Caporal.

(1) Inscrit sur le monument aux morts de Faremoutiers au nom de DAILLOU

Sources : Mémoire des hommes (<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr>) - Archives Départementales de la Seine-et-Marne (<http://archives.seine-et-marne.fr/archives-en-ligne>), de Paris (<http://archives.paris.fr>), de la Charente (<http://archives16.fr>), et du Cher (<http://www.archives18.fr>) - Archives Nationales (<http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/>)

Vivre à Faremoutiers

Affaires scolaires!

Novembre/décembre 2017

Spectacles de Noël aux enfants des écoles, financés par la municipalité :



Maternelles : « Nez rouge le renne de Noël »
Association Pois de Senteur
CP : « Pierre et le loup et à chacun son loup »
Théâtre de la clarté
CE1/CE2 : « Trois contes de la rue Broca »
Cie Ololo
CM1/CM2 : « Né sous une bonne étoile »
Cie 25 Watts



Janvier 2018



La réussite scolaire de nos enfants comme leur épanouissement comptent parmi nos objectifs permanents et prioritaires. Dès ce début d'année, ensemble, enseignants, parents et municipalité, nous allons préparer la prochaine rentrée scolaire pour revenir à la **semaine de 4 jours**.

Restauration scolaire

Choisir la facture électronique ou papier ?
Le portail famille permet d'inscrire vos enfants pour la restauration scolaire, gérer leurs plannings et régler la facture.

Vous avez choisi le mode électronique : désormais vous ne recevrez plus de facture papier, sauf à titre exceptionnel sur demande écrite motivée, celle-ci vous sera envoyée à titre gratuit.

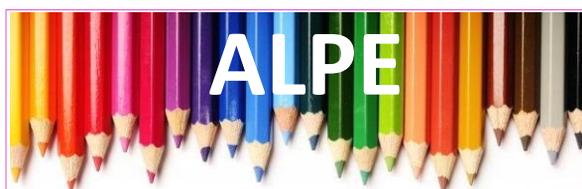
Citoyenneté et respect

Le respect pour l'enfant, c'est être gentil et poli avec tout le monde, ne pas faire de différences avec les personnes, quelles que soient leur apparence et leur culture. C'est prendre soin des affaires et du matériel, qu'ils nous appartiennent ou non, ne pas polluer ni dégrader l'environnement.

« Le respect c'est traiter les autres comme on aimerait être traité ».

Agissons en citoyen responsable

Plusieurs études nationales révèlent que le tri sélectif est perçu par les français comme le geste environnemental le plus abouti. S'en affranchir est un manque total de respect entre l'habitant citoyen et la collectivité, mais aussi une absence de transmission de bons gestes civiques et écologiques à l'égard des jeunes générations. Au quotidien, chacun d'entre nous peut agir avec plus de citoyenneté par des gestes individuels et œuvrer pour le bien de tous et l'image de notre commune. Ne soyons plus témoins de comportements inacceptables: Agissons ensemble!



Qu'est-ce que ALPE ?

Association Libre des Parents d'Elèves des écoles maternelle et élémentaire

Qui sommes-nous ?

Des parents d'élèves, tous **BÉNÉVOLES**, **DYNAMIQUES** et **IMPLIQUÉS**

Quel est notre rôle ?

- ✓ Défendre les intérêts de tous les élèves
- ✓ Représenter les parents lors des conseils d'écoles
- ✓ Lien enseignants → parents → mairie
- ✓ Informer sur les sujets importants: sécurité, cantine, périscolaire...

Quelles sont nos actions ?

Toute l'année, ALPE organise et participe à des événements tels que:

- ✓ Marché de Noël
- ✓ Vente de chocolats
- ✓ Kermesses

Ces actions permettent de récolter des fonds pour financer et soutenir les projets de l'équipe enseignante. La réussite de ces activités dépend de votre implication. Nous sommes là pour vous.

Prenez part à la vie scolaire de vos enfants:

REJOIGNEZ-NOUS !

Pour nous contacter: alpe.faremoutiers@hotmail.fr



Don du sang: Pari réussi !



Vendredi 3 novembre, grâce à vous, nous avons organisé une collecte de sang sur la commune. Une grande réussite puisque l'équipe de l'EFS a dû refouler quelques personnes en fin de journée par manque de matériel. Bilan : 103 donneurs, 84 prélevés dont 24 nouveaux donneurs. Tout le monde a été agréablement surpris par autant de solidarité. Le médecin responsable des prélèvements Pôle Sud EFS de l'île de France a envoyé un courrier pour vous remercier de votre générosité et vous assurer que lors de la prochaine collecte tous les moyens humains et matériels seront mis en œuvre afin que tout le monde soit accueilli dans les meilleures conditions.

VOUS AVEZ GAGNE UN PREMIER CHALLENGE, l'EFS propose une nouvelle collecte :

RENDEZ-VOUS VENDREDI 23 MARS DE 15H A 19H à la salle socioculturelle!

Repas des Anciens

Le Club de l'Amitié a organisé cette année le traditionnel repas annuel pour nos aînés. Le dimanche 22 octobre, nous avons eu le plaisir de les accueillir au restaurant la Raymondine. Convivialité, rires et danses ont permis de faire de cette journée un moment très agréable.



Bienvenue à PARSA !



C'est avec plaisir que nous accueillons une nouvelle association sur notre commune:

PARSA (Partenaire Solidarité Active)

- ✓ Soutien et accompagnement social
- ✓ Enfants et personnes défavorisés
- ✓ Management des projets solidaires
- ✓ Actions de développement
- ✓ Dons

Les fonds récoltés lors de leurs manifestations sont immédiatement reversés pour aider les plus démunis.

Soyez à l'écoute de futurs projets dans la commune. Le prochain à venir :

« festival de la cuisine du monde » Bienvenue à Mr et Mme EPEE
email: creaty_marlie@yahoo.fr Tel: 06 66 87 42 34 ou 06 65 49 09 44

Agenda des Associations

- 28 janvier 2018 :** Stage de danse de salon proposé par FAMILLES RURALES
- 10 février 2018 :** Soirée médiévale organisée par FAMILLES RURALES
- 18 février 2018 :** Grand LOTO proposé par LE CLUB DE L'AMITIE
- 17 mars 2018 :** Stage de danse de salon proposé par FAMILLES RURALES
- 23 mars 2018 :** Collecte de sang organisée par l' EFS et la MAIRIE





Une nouvelle fois, 13 Auteurs connus se sont regroupés pour écrire des nouvelles dans un petit livre « 13 à table » en vente au prix de 5 euros, entièrement reversés aux Restos du cœur .
A vendre chez notre libraire Chloé ou dans n'importe quelle librairie de votre choix. Merci de votre générosité!

Travaux aboutis:

- Le panneau lumineux d'informations des Bordes fonctionnera en décembre
- Le système chauffage/climatisation du stand de tir a été changé en novembre
- Des travaux améliorant le confort thermique du logement situé au-dessus de la librairie ont été effectués courant novembre
- Dans l'Eglise, la croix menaçant la sécurité des pratiquants a été renforcée
- Les deux appartements neufs au-dessus de la maison de santé ont été livrés
- L'alarme incendie défaillante des écoles maternelle et élémentaire a été remplacée durant les vacances de la Toussaint

Etat civil

Nos petits Faremontais :

Nolan Ducloux , le 21 juin ; Mélissa Clain, le 17 septembre ; Rafaël Pereira de Sousa, le 5 octobre ; Swann Kociuba, le 8 octobre ; Sélène Mergot, le 6 novembre ; Maïwen Asselin, le 18 novembre ; Ema Debarnot, le 23 novembre ; Mya Debarnot , le 23 novembre.

Ils nous ont quittés :

Mr Lucien Reveaux, le 24 septembre ; Mr Jacques Vincent, le 9 octobre ; Mr Ammar Boukala, le 13 octobre; Mme Josette Dehedin née Sueur, le 1^{er} novembre
Mr Gérard Boulanger le 10 novembre ; Mr Roger Defer le 19 novembre

Conclusion d'un PACS

Depuis le 1^{er} novembre, l'enregistrement d'un PACS (Pacte Civil de Solidarité) sera effectué par l'officier de l'état-civil de la mairie et non plus au greffe du tribunal d'instance. Les documents à fournir à l'état-civil sont:

- ✓ Une convention définissant les relations financières et patrimoniales du couple
- ✓ Une pièce d'identité
- ✓ Un extrait d'acte de naissance ou copie intégrale de moins de trois mois
- ✓ Une attestation sur l'honneur d'absence de lien de parenté
- ✓ Une attestation sur l'honneur de résidence commune

Petits proverbes du mois !

Le 20 janvier:

S'il gèle à la Saint-Sébastien.
Mauvaise herbe ne revient.

Le 22 février :

Neige à la Saint-Isabelle.
Fait fleur belle.

Le 13 mars :

Des fleurs que mars verra.
Peu de fruits tu mangeras.

Numéros utiles

Police secours : 17

Gendarmerie de Mortcerf : 01 64 04 30 24

Police municipale : 01 79 77 00 45
06 21 12 01 61 ou 06 21 12 01 39

Pompiers : 18

SAMU : 15

SOS Médecins Seine et Marne :
0 825 33 36 15

Préfecture de Seine et Marne :
01 64 71 77 77

www.seine-et-marne.pref.gouv.fr

Portail de l'administration française :
www.service-public.fr

Transdev trafic
http://www.transdev-idf.com/bus-seine_et_marne

SnCF trafic
<http://www.sncf.com/fr/info-traffic>

RATP trafic
<http://wap.ratp.fr/siv/perturbation>

Restos du cœur Coulommiers :
01 64 20 74 27

Pôle emploi : 3995



Appelez le 112 pour toute urgence.
Numéro prioritaire pour les mobiles.

Il fonctionne également avec les téléphones fixes, vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

Le 114 est le numéro d'urgence national et gratuit rendant accessible les services de secours (SAMU, pompiers, police, gendarmerie...) aux personnes sourdes et malentendantes.

Communauté de voisinage :
<https://www.voisinsvigilants.org>